

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapport 2016

> Ville du Bouscat et CCAS



Sommaire

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016

Bilan des actions 2016 3

- Axe 1 : Une Ville qui améliore durablement son cadre de vie
- Axe 2 : Une Ville qui favorise le lien, les échanges et la solidarité
- Axe 3 : Une Ville qui développe une vie économique responsable
- Axe 4 : Une Ville qui encourage l'implication de tous et les coopérations.

Transition acte 2 Agenda 21 7

- De l'acte 1 à la stratégie 2020 : les dates clefs
- 2016, l'année du Bilan et de la concertation
- L'évaluation RSO
- La Stratégie : les grandes orientations

Direction Performance et Territoire Durable - Mairie du Bouscat - Juin 2016
Contact : agenda21@mairie-le-bouscat.fr

Bilan des actions 2016

RETOUR SUR QUELQUES ACTIONS PHARES

L'année 2016 a été consacrée au bilan et à la concertation de l'acte 1. En parallèle, les services de la Ville ainsi que les services mutualisés ont continué leur travail. Des actions nouvelles ou poursuivies témoignent ainsi de l'avancée des réflexions et de l'intégration de l'Agenda 21 après 4 années de démarche.

AXE 1

UNE VILLE QUI AMÉLIORE DURABLEMENT SON CADRE DE VIE

CHIFFRES CLEFS

32% d'économie de consommation de gaz
et
3 années de retour sur investissement



6 sorties natures « Avifaune » proposées au Bois du Bouscat

14 classes accueillies au Bois par le coordinateur Nature en Ville

4 classes participantes aux sessions découvertes de l'exposition « Plumes »

>Direction Aménagement et Grands Travaux, Patrimoine, Cadre de Vie

Installation d'un système «Degrés Bleus Eau Chaude» à la piscine du Bouscat afin d'optimiser les consommations d'énergie en récupérant les calories des eaux grises rejetées à l'égout pour chauffer l'eau neuve de renouvellement. Les eaux de rejet sont partiellement stockées pour être réutilisées pour le lavage des filtres, opération très consommatrice d'eau du réseau auparavant.



>Direction Générale du Numérique et des Systèmes d'Information Service Commun Bordeaux Métropole

Mise en service de La plateforme « Ma Renov Bordeaux Métropole » pour accompagner gratuitement les habitants dans la rénovation énergétique de leur logement afin d'améliorer leur confort et réduire leur consommation énergétique tout en contribuant, à leur échelle, à la lutte contre les changements climatiques.



>Direction Performance et Territoire durable

Renforcement du partenariat engagé avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, après la labellisation « Refuge LPO » du Bois du Bouscat en 2015 : ouverture d'un cycle découverte proposé par la Mission Nature en Ville dédié à l'avifaune urbaine « Plumes », accueil de deux sorties nocturnes « chauve souris » dans le cadre de l'été Métropolitain et réalisation d'un support pédagogique sur l'avifaune du Bois et les espèces protégées.



AXE 2

UNE VILLE QUI FAVORISE LE LIEN, LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ

CHIFFRES CLÉS

Qualité de l'air intérieur

14 fiches pratiques élaborées sur les bons gestes à adopter pour réduire au quotidien l'exposition aux substances polluantes dans l'environnement intérieur.

4 thématiques évaluées et diagnostiquées en 2016 dans le cadre du SIAE :

- conciergerie
- centre d'appels
- recyclerie-ressourcerie
- lutte contre la précarité énergétique

90 personnes ont participé aux commissions et à la plénière du Conseil de la Vie Associative.

> Direction Petite enfance

Participation active aux travaux menés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur la qualité de l'air intérieur dans les crèches, dans le cadre de la Stratégie régionale de prévention de la santé environnementale. Cette démarche a conduit à la réalisation d'un guide de recommandations pour l'accueil des enfants dans un environnement sain.

> Service Politiques contractuelles

Démarrage de l'étude d'opportunité sur la mise en place d'une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) sur le quartier prioritaire intercommunal du Champ de Courses en partenariat avec Croix Rouge Insertion. Cette étude approfondie a permis d'identifier des axes d'intervention pour la future SIAE.

> Service Culture Association Animation

Mise en place du Conseil de la Vie Associative à la Source et de trois commissions : charte, formation et animations.

- Installation et ouverture de la Maison de la Vie Associative à La Source, lieu ressource pour les acteurs associatifs Bouscatsais.



AXE 3

UNE VILLE QUI DÉVELOPPE UNE VIE ÉCONOMIQUE RESPONSABLE

CHIFFRES CLÉS



8000 personnes accueillies sur la Fête des Jardins

Organisation d'une Disco soupe, d'ateliers de cuisine et distribution de 180 composteurs.

> Mission Développement Economique

Participation au groupe de travail sur la SIAE - Structure d'Insertion par l'Activité Economique et relation avec les partenaires, Croix Rouge Insertion, Gironde Habitat et Bordeaux Métropole.



> Direction Performance et Territoire Durable

Poursuite de la sensibilisation grand public sur le volet consommation responsable dans le cadre des événements portés par la Direction, notamment à l'occasion de la Fête des Jardins 2016 dont le thème annuel était « Cuisinons au Jardin » et lors de la Semaine Européenne du Développement durable à travers l'accueil du petit marché équitable d'Artisans du Monde à la Maison de la Vie Ecocitoyenne.



AXE 4

UNE VILLE QUI ENCOURAGE L'IMPLICATION DE TOUS ET LES COOPÉRATIONS.

CHIFFRES CLÉS

69 actions d'amélioration de la qualité de vie au travail déclinées dans le plan d'action, réparties en 6 grands thèmes : Management, accompagnement et mobilité, infrastructures et locaux, organisation du travail/temps de travail, communication, sens du travail.

288 ateliers de 1h30 sur les TEM, 72 ateliers de 2h les mercredis, 1 atelier chaque jour de vacances sur les ALSH.

5 sessions de mobilisation des agents référents sur l'année dont une visite de site

21 agents référents

72 agents participants au challenge de la mobilité et

668 Kms parcourus à pied, en vélo, en transport en commun ou en co-voiturage lors du challenge.

>Direction Administration Générale et Relations usagers

Mise en œuvre d'une démarche d'évaluation et d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail au sein de la Ville et du CCAS, en collaboration avec le cabinet conseil Neeria et la participation des agents de la collectivité. Elaboration d'un plan d'actions pluriannuel.



>Direction Education, Jeunesse et Sport

Mise en place d'un partenariat avec le réseau Canopé (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques) pour accompagner les équipes d'animateurs dans la recherche de nouvelles ressources éducatives et ludiques tout en apportant des éléments de méthode. D'autres actions ont été réalisées comme l'harmonisation des temps d'animation dédiés au Développement durable.



>Direction Performance et Territoire durable

Poursuite des actions d'éco-responsabilité autour du deuxième Plan d'Eco-Responsabilité interne 2016/2018 et le programme de mobilisation des agents référents. Co-animées par l'association Ekologeek en 2016, les sessions de travail des agents référents ont permis de renforcer l'aspect méthodologique et la mise en œuvre des actions au sein des services. Pour la première année, la Ville a participé au Challenge de la mobilité organisé par l'Ademe et Bordeaux Métropole.

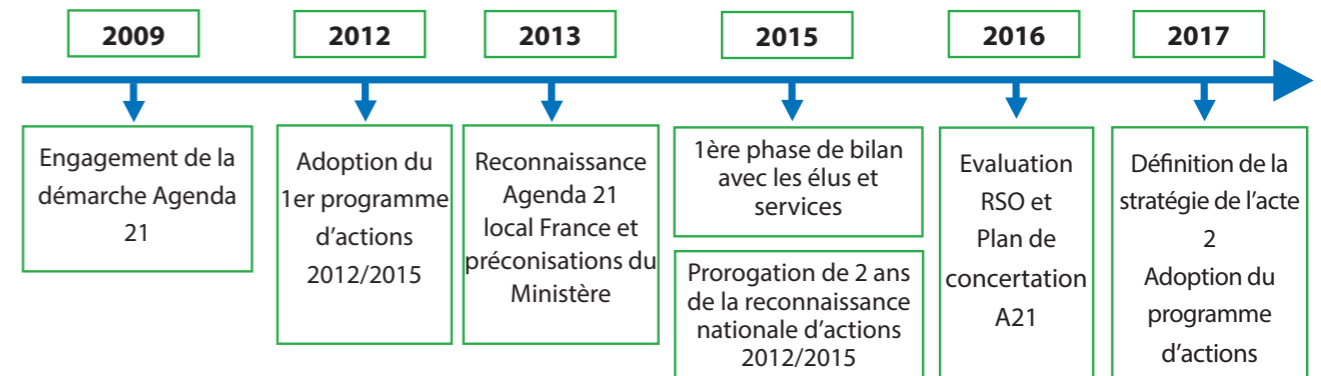
Regard sur le Plan d'Eco-Responsabilité interne, par Julien Robert Coordinateur et animateur, Association Ekologeek.

« Notre très bonne collaboration avec l'équipe de la Direction Performance et Territoire durable, nous a permis de responsabiliser et stimuler efficacement la curiosité et les actions individuelles et collectives des agents référents. Nous avons également apprécié la diversité des profils (technique, administratif, animation...). Il nous faudra renforcer la mobilisation à tous les niveaux de la collectivité pour assurer une diffusion efficace. »



Transition acte 2 Agenda 21

De l'acte 1 à la stratégie 2020 : les dates clés



2016, l'année du Bilan et de la concertation

Comme pour l'élaboration du premier programme d'actions, un plan de concertation a été engagé pour partager le bilan de l'acte 1 et co-construire l'acte 2 de l'Agenda 21 entre juin 2015 et juillet 2016. L'objectif a été d'associer l'ensemble des acteurs (agents, habitants, partenaires associatifs et locaux, institutionnels), de recueillir des éléments de bilan de l'acte 1, des idées pour l'acte 2 (sous formes d'actions, de projets, d'objectifs à atteindre) et de communiquer sur les actions de la Ville.

La concertation au Bouscat vue par Medhi Hazgui Sociologue, spécialisé dans la concertation citoyenne, missionné par la Ville.

« Il est intéressant de retenir la volonté de l'ensemble des acteurs ayant participé à la démarche, de se voir impliqués par la Ville dans la mise en œuvre de l'Acte 2. Une partie des habitants rencontrés semble prête à «prendre leur part» dans la démarche de manière plus active pour aller plus loin que la consultation proposée, de même qu'une majorité de partenaires associatifs qui comptent sur la Ville pour construire un Acte 2 plus souple, plus opérationnel et surtout plus partagé entre partenaires d'une même «cause». Même si, sur le plan quantitatif, la participation est traditionnellement assez faible, la qualité des propositions récoltées parmi les personnes présentes n'en est pas moins très intéressante. »



> LES ÉTAPES CLES DE LA CONSULTATION 2016

Mars/Avril 2016 : Une consultation lancée sur toute la ville auprès de la population

Diffusion de cartes postales Agenda 21 pour valoriser des points forts de l'Acte 1, questionner des éléments de l'Acte 2 et annoncer le programme à venir. Plus de 200 propositions ont été ainsi collectées.



Avril 2016 : Une animation ludique lors de la Fête des Jardins les 23 et 24 avril

Dispositif interactif et théâtralisé animé par une Compagnie artistique sur le partage du bilan de l'acte 1 au travers de 2 jeux interactifs : un questionnaire sur des actions de l'acte 1 de l'Agenda 21 pour en recueillir des éléments d'appréciation et un jeu de pondération d'enjeux de développement durable pour recueillir une tendance sur l'acte 2. Près de 250 participants ont participé à l'animation et ont identifié des thèmes prioritaires tels que la Nature en Ville, les déplacements ou encore la solidarité.

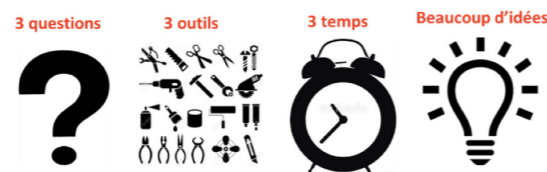
Mai 2016 : La concertation citoyenne lors du Forum Citoyen du 31 mai

Une soirée de co-construction a été organisée sur le bilan et les grandes orientations suivant un mode d'animation dynamique. Après un accueil par la Compagnie artistique, les habitants ont participé à des ateliers collaboratifs, par groupe, autour de trois des axes de l'Agenda 21 : le cadre de vie, le lien social et la solidarité, le développement d'une économie responsable.



Les participants se sont exprimés selon trois techniques d'animation combinées aléatoirement à ces axes afin de diversifier les approches :

- > Production d'idées
- > Coresponsabilité
- > Bricolage



Juin/Juillet 2016 : La concertation avec les acteurs du territoire, les chantiers Agenda 21

Une trentaine d'acteurs concernés – partenaires institutionnels, associations, entreprises – ont été consultés en deux temps :

> Chantier 1/Forum des métiers :

- Se rencontrer, se connaître et échanger sur le développement durable
- Partager le bilan 2012-2015 de l'Acte 1 de l'Agenda 21 du Bouscat lors de débats collectifs

> Chantier 2/Cahier des charges :

- Co-construire le cahier des charges de la politique territoriale de développement durable 2017/2020 : méthodologie et contenu.

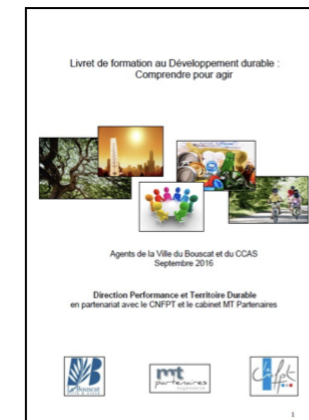
A l'issue des ateliers, des points d'amélioration et de nombreuses idées ont été identifiés et formulés, tels que la gouvernance de l'Agenda 21, l'implication des acteurs dans le suivi et l'évaluation, la communication, notamment à travers le développement des outils numériques pour diffuser l'information (réseaux sociaux, plateforme collaborative) ou encore la valorisation des actions menées sur le territoire.

Juin/Juillet : Les ateliers formation pour les agents : comprendre et agir

Ces sessions de formation ont eu pour objectif de partager le bilan de l'acte 1, de collecter des idées pour 2020 et de revenir sur les fondamentaux du Développement durable auprès de l'ensemble des agents de la collectivité.

13 sessions d'1/2 journée de formation dispensées

325 agents de la Ville formés



Retour sur les ateliers formation avec Michaël Toma Directeur de MT Partenaires, formateur missionné par le CNFPT pour la Ville du Bouscat

« Le contenu de la formation et le format ont été établi avec la collectivité, sous la forme d'une présentation des enjeux, des résultats et des perspectives de l'Agenda 21 suivie d'un travail en sous-groupes avec animation assurée conjointement par la Mairie et le personnel de notre société. La présentation des enjeux a nécessité un travail de synthèse de domaines très vastes en veillant à maintenir un contenu à la fois riche et compréhensible. L'implication de tous est le point fort de ce cycle, à commencer par les élus, la Direction Générale des Services et l'ensemble des agents, dans une volonté commune d'améliorer la qualité de vie au Bouscat. Pour nous, en tant que formateurs et animateurs, la partie la plus intéressante a été le travail en ateliers car il a permis d'écouter les préoccupations et avis des agents pour l'Acte 2 de l'Agenda 21 qui sera certainement une réussite, vu la bonne volonté de tous.»



Juillet 2016 : La restitution lors de la Réunion publique « Habiter / Se déplacer / Vivre au Bouscat demain ».

L'évaluation de la Responsabilité Sociétale de l'Organisation AFAQ 26 000

La Responsabilité Sociétale des Organisations, (RSO), mesure la contribution d'une entreprise, collectivité ou tout autre acteur, au Développement durable sous le prisme de sa responsabilité environnementale, sociale et économique. La Ville du Bouscat s'est lancée en mars 2016 dans l'évaluation AFAQ 26 000 menée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR). Le niveau obtenu est de 550 points sur 1000. Cette mesure de niveau 3 (sur 4) correspond à un niveau dit « Confirmé ». L'évaluation portait sur 10 critères et 68 sous critères. Le rapport de l'AFNOR remis à la Ville a permis d'identifier pour chaque critère les actions à pérenniser et celles à améliorer. Ce document est un outil socle qui a nourri le cadrage stratégique de l'acte 2.

Les points relevés par l'AFNOR :

L'évaluation des pratiques :

> 3 points forts

- Prise en compte de l'environnement
- Urbanisme et aménagement
- Services aux populations
- > 2 points de progrès :
- Vision et gouvernance
- Gestion interne

L'évaluation des résultats :

> 3 points forts

- Modes de production et de consommation responsables
- Epanouissement des êtres humains
- Changement climatique
- > 2 points de progrès :
- Biodiversité, ressources
- Cohésion sociale et solidarité

Après l'évaluation RSO menée en 2016 et la série de préconisations soumises par l'AFNOR, l'ensemble des recommandations ont été traduites en actions qui vont nourrir le nouvel Agenda 21. Afin de former l'encadrement intermédiaire aux grands principes de la Responsabilité Sociétale et les engager dans une réflexion plus globale, 3 sessions de formation et un séminaire de travail ont été proposés début 2017 aux 60 cadres intermédiaires.



La stratégie : les grandes orientations

Elle a été élaborée fin 2016 à partir des éléments de bilan présentés dans le rapport de Développement durable 2015, du travail de concertation mené auprès des acteurs impliqués, des citoyens, des élus et services entre 2015 et 2016 et des évaluations externes dont la RSO (responsabilité sociétale de l'organisation) en mars 2016.

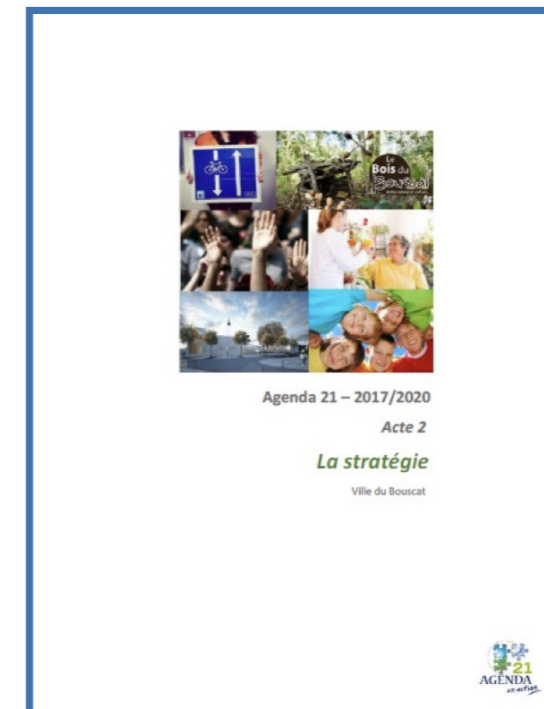
Après trois ans d'actions et un premier programme qui a permis de structurer la démarche et d'intégrer le Développement durable au projet de territoire, l'Agenda 21 du Bouscat entre dans une nouvelle phase. Les éléments de bilan ont permis de dresser les orientations de cet acte 2 et d'en déterminer le cadre stratégique adopté en Conseil Municipal le 24 janvier 2017. Trois principes directeurs ont été retenus pour l'Agenda 21, fixant « le cap » du nouveau programme d'actions pour 2020 :

- > **La RSO et les 5 finalités nationales comme fils conducteurs**
- > **Un projet de territoire ouvert et co-piloté**
- > **La mesure du Développement durable dans les politiques sectorielles**

La mise en œuvre de l'acte 2, guidée par ces éléments de démarche, s'articulera autour de deux cibles : TERRITOIRE DURABLE et VILLE RESPONSABLE.

Cette stratégie de planification se déclinera en 6 défis et 26 grands projets.

Les grandes orientations du programme d'actions seront présentées en réunion publique au mois de juillet 2017 et les grands projets seront révélés au public et acteurs du territoire lors du Forum Citoyen prévu le 12 octobre 2017.





DIRECTION PERFORMANCE ET TERRITOIRE DURABLE

MISSION AGENDA 21

05 57 22 26 75

MAISON DE LA VIE

ECOCITOYENNE

05 57 22 26 02

COORDINATION NATURE

EN VILLE

05 57 22 49 65

